

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

Centre d'animation
10, Chemin de Liffard 31100 Toulouse

Site : <http://saint-simon-environnement.org/>

Email: stsimon.env@wanadoo.fr

N° enregistrement W313001080

Bien que l'objectif de logements sociaux dans les villes soit de 25% en 2025, nous estimons que le quartier de Saint Simon dépassera largement ce seuil d'ici là.

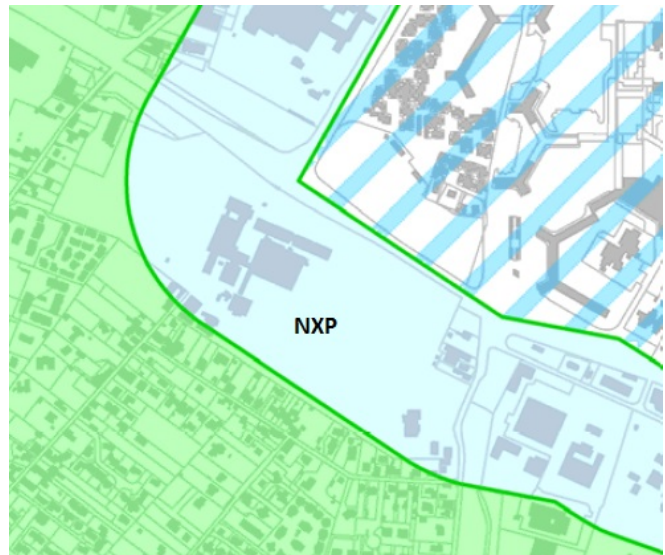
Entre les logements sociaux existants, ceux du quartier des Tibaous (892 logements) avec un taux qui dépasse dans les faits largement les 50%, les 45% à venir de l'OAP Guilhermy (1500 logements), le taux de logements sociaux sur notre quartier devient trop important, ce qui crée un déséquilibre, en particulier dans les écoles.

Il est aisé de constater qu'en quelques années seulement, l'école des Tibaous a perdu une grande partie de sa mixité sociale.

Notre association n'est pas défavorable à la mixité sociale, mais elle doit rester contenue et ne pas dépasser le seuil de 25%. Au-delà, il ne s'agit plus de mixité et nous constatons que les populations favorisées fuient les secteurs qui accueillent trop de logements sociaux.

La convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la société Vinci Immobilière (p.156 du "cahier des pièces écrites") mentionne 45% de surface en logements sociaux (dont 10% en accession sociale).

Le document du PLUi-H référencé 3C4-DGR "outils de mixité sociale", indique pour la secteur concerné (p.5) doit avoir un minimum de **25%** de surface destinée au logement social (accession sociale comprise).



Le PLUi-H sera opposable aux tiers en juin 2019, mais dès à présent, la mairie instruit les permis en réalisant une double instruction et prononce des sursis à statuer contre les permis qui ne respectent pas le futur PLUi-H.

Nous demandons à le taux de 45% de logements sociaux prévus dans le projet soit ramené à 25% afin de ne pas recréer à St-Simon une situation que l'on cherche à résoudre dans les quartiers de la Reynerie et de Bellefontaine tout proches.